



Renvoyer de l'afpa pas très légalement

Par **celinebuf**, le **21/02/2011** à **15:33**

Bonjour, j'en suis en formation à l'afpa depuis le 06/09/10. Le 27/01/11 je me suis rendu à l'administration pour contester ma rémunération, mais personne n'a pu me recevoir par contre le lendemain ma formatrice me remettait un avertissement pour comportement agité et comme quoi je n'avais pas le droit de contester la rémunération. J'ai refusé de signer. J'ai donc pris un rdv avec le responsable de formation (celui qui m'avait mis l'avertissement) pour éclaircir les faits. Ce rdv, le 08/02/11 qui s'est très bien passé et qui clôturait la situation mais j'ai finalement reçu un mail le 16/02/11 pour convocation au grand responsable le 18/02/11 11H00. En conclusion du rdv du 18/02/11 on va faire commission de discipline et vous renvoyer. Je précise que ce vendredi 18/02/11 nous sommes en week-end à midi. Lundi 21/02/11 je suis appelé à l'accueil à 8H30, on me remet un compte rendu du rdv de vendredi 18/02/11 qui se transforme d'un coup en compte rendu de commission de discipline et un autre papier qui mentionne: vous vous êtes engagé à faire des efforts le 18/02/11 mais à ce jour la formatrice ne note aucun changement donc vous êtes renvoyés définitivement. Svp j'ai besoin d'aide. Je sais plus quoi faire. Merci